

En vertu de ces contrats, les semences peuvent être certifiées, en termes de pureté génétique, soit selon le système canadien de certification ou selon celui de l'OCDE. Le Canada a été l'un des premiers membres de l'OCDE à adhérer au modèle de certification des variétés de semences fourragères destinées au commerce international. La production de semences au Canada dans le cadre de ce modèle s'est avérée un succès intéressant et a augmenté rapidement au cours des 10 dernières années.

Par le passé, les semences fourragères destinées à l'exportation étaient simplement produites de façon spéculative par les producteurs et achetées par les compagnies de semences qui les commercialisaient sur les marchés national et internationaux. L'essentiel de la production est composé de semences courantes ou commerciales destinées surtout aux États-Unis et aux autres pays qui acceptent encore des semences courantes par opposition aux semences certifiées. On s'est toutefois intéressé de plus en plus au Canada à la production de semences fourragères certifiées sous contrat. En 1980, la production totale de ces semences fourragères, avec la variété privée et sans licence, couvrait 117 172 acres (47 438 hectares) par rapport aux 114 659 acres (46 421 hectares) de 1979. Avec la plus grande importance accordée aux programmes d'élevage en Europe et au Japon, une demande est apparue pour la production de variétés de semences certifiées destinées aux pays importateurs, ou pour des variétés qui devraient s'y adapter.

À la lecture du tableau 12, on constate que les importations japonaises de variétés canadiennes ont fluctué entre 1975 et 1981, alors que la croissance commençait à ralentir à cette époque. Cette fluctuation se traduit dans la demande pour la plupart des variétés canadiennes de trèfle. Certaines variétés, comme la fétuque rouge et la fléole, ont continué à être en demande constante pendant cette période. Les exportations de luzerne canadienne à destination du Japon ont augmenté de façon importante en 1981 et continueront probablement sur la même lancée, la production canadienne de ce fourrage ayant repris.

Entre 1975 et 1981, le Canada détenait environ 6 à 10 % en volume du marché des semences fourragères. Les expéditions à destination du Japon ont compté pour environ 5 % de la valeur totale des exportations canadiennes de semences fourragères.